

As written

**Declaration de Madame le Docteur Nabiha GUEDDANA,**  
**Chef de la delegation tunisienne au Forum de la Haye**  
**Le 9 fevrier 1999**

Monsieur le President,  
Mesdames et Messieurs,  
Honorables delegues,

Permettez moi de presenter, toutes nos felicitations et nos remerciements pour l'excellente organisation de ce Forum tant par l'UNFPA que par le Gouvernement neerlandais hote.

La politique de population a ete proclamee en Tunisie depuis quatre decennies et ce, essentiellement au plan de la promotion des ressources humaines, dont nous citerons essentiellement les programmes de lutte contre la pauvrete dont le taux avoisine les 6 %, la scolarisation massive pour les filles et les garcons, l'emancipation de la femme dont l'element majeur fut l'abolition de la polygamie, la reglementation du mariage et du divorce, ainsi que l'augmentation de l'age legal au mariage chez les filles.

Cette politique d'emancipation de la femme a ete depuis 1992 confortee par de nouvelles mesures legislatives dont l'elargissement des attributions de la tutelle a la mere meme du vivant du pere, la garantie de la pension alimentaire et l'autorisation donnee aux meres d'octroyer leur nationalite a leurs enfants, s'appuie sur des mecanismes institutionnels dont nous citerons outre \_\_\_\_\_, le Conseil superieur de la femme et de la famille qui reunit les secteurs concernes et les representants de la societe civile.

Elle s'appuie également sur les commissions nationales comme celles relatives à l'égalité des chances et l'application des lois et celles relatives à la lutte contre les stéréotypes de l'image de la femme dans les médias

C'est dans ce contexte, il y a un peu plus de 30 ans, que le programme national de planification familiale a été lancé en Tunisie. Ce programme qui a toujours pris en compte les besoins de santé du couple mère-enfant a permis aujourd'hui d'atteindre la dernière phase de transition démographique comme en témoignent les indicateurs suivants, en 1997:

Taux brut de natalité	18,9 pour mille
Taux brut de mortalité	5,6 pour mille
Taux d'accroissement démographique naturel	1,3 %
Nombre moyen d'enfants /femme	2,38
Taux de mortalité infantile	28,9 pour mille
Taux de mortalité maternelle	70 pour 100 mille naissances.
Espérance de vie	73 ans pour les femmes et 70,8 ans pour les hommes.

Ces résultats relativement satisfaisants masquent cependant des disparités inter et intra régionales ce qui a justifié la mise en œuvre de nouveaux programmes spécifiques ciblant les populations les plus vulnérables et les régions les plus démunies, ces programmes s'appuient sur des équipes mobiles d'éducation et des cliniques mobiles de services.

Mesdames et Messieurs,

Des la proclamation du programme d'action de la CIPD en 1994, la Tunisie a adhéré pleinement à cette démarche en inscrivant les droits en matière de santé reproductive comme une nouvelle priorité dans le programme de population, et ce:

- en integrant des services de SR/PF dans pres de 90 % des structures fixes ou mobiles de sante de base (*Ces services concernent a la fois le planning familial, le suivi des grossesses, la lutte contre les M.S. T, le depistage des cancers du sein et du col et la prise en charge de la menopause. Pres de 2 millions de femmes beneficent annuellement de ces services, soit pres d'un service pour 650 femmes mariees en age de procreer*).
- en assurant la gratuite de toutes les prestations publiques de SR
- en developpant de nouveaux programmes de formation des prestataires dans ce domaine en vue d'ameliorer la qualite des services
- en creant de nouveaux programmes ciblant les hommes et les jeunes pour l'information et le counselling en matiere de sexualite responsable et de sante reproductive.
- En incluant dans les curricula scolaires et de formation professionnelle les questions relatives a l'education sexuelle outre celles deja existantes sur la reproduction.

Cependant, des outils de mesure standardises de l'impact de ces programmes restent a confectionner et les protocoles de prise en charge des differentes composantes de la SR recernment elaborees necessitent d'etre valides avant leur adoption au niveau national.

Un autre aspect non moins important de ce programrne reside en l'etablissement de veritables contrat-programrnes dans un cadre de partenariat entre l'Office National de la Famille et de la Population et les organisations chargees des jeunes en milieu associatif et celles s'occupant des jeunes hors du milieu scolaire (travailleurs, nouvelles recrues pour le service militaire etc.). Ce programme de partenariat ONFP/ONG concerne plus de 80 mille jeunes.

Cette experience innovatrice se distingue par la mise en place d'une approche permettant l'evaluation objective de l'engagement et des performances des ONG impliquees. En effet, il a ete elabore des grilles d'indicateurs permettant de mesurer les effets induits par les actions de sensibilisation aupres des benefkiaires.

La determination de la Tunisie a respecter ses engagements vis-a-vis des recommandations de la CIPD a ete de nombreuses fois proclamee au plus haut niveau de l'autorite politique et symbolisee par l'institution d'un prix presidentiel de la sante reproductrice deceme par le President Zine El Abidine Ben Ali au meilleur travail en la matiere accompli par une personne, une ONG, ou une institution publique ou privee.

Par ailleurs, au niveau international la Tunisie qui voit l'aide directe des bailleurs de fonds s'amoinrir, dirige de plus en plus son attention vers la promotion des echanges de son expertise avec de nombreux pays essentiellement francophones et arabes et ce , dans le cadre du partenariat Sud-Sud.

Voila Mesdames et Messieurs, honorables delegues ce que la Tunisie, petit pays de 9,2 15 millions d'habitants, sans ressources naturelles, a pu realiser depuis son engagement au Caire et ce, grace a la politique clairvoyante de ses dirigeants et a l'adhesion eclairee de sa population.

Je vous remercie pour votre attention.